

coût administratif, mais en respectant l'autonomie de chaque province et les relations provinciales-municipales toujours en rapport avec nos moyens de production, de telle façon qu'il n'y ait plus d'inflation ni de déflation de notre monnaie, comme la chose s'est produite constamment sous le régime des vieux partis, libéral et conservateur.

Les régions de l'Atlantique pourront bénéficier d'un grand essor économique, et ce sera la même chose dans toutes les autres provinces de notre pays, lorsque par les moyens que je viens de préconiser, nous permettrons aux épargnes des citoyens et aux capitaux accumulés dans les institutions financières de remplir pleinement leur rôle, en toute sécurité pour les placements, par l'investissement dans les secteurs industriels et commerciaux. Ainsi, les Canadiens reprendront la maîtrise de leur économie et les régions de l'Atlantique n'auront plus à souffrir du marasme économique au milieu de richesses naturelles extrêmement abondantes.

Étant donné que l'honorable député de Burnaby-Coquitlam (M. Douglas) a demandé la formation d'un ministère de l'Atlantique avec sous-ministre et autres fonctionnaires, je suggérerais que le gouvernement songe bientôt à former un tel ministère devant s'occuper du développement économique de la province socialiste de la Saskatchewan.

Nous voudrions, nous du Crédit social, que la Gaspésie et le Saguenay soient considérés comme parties de la région atlantique, et nous suggérons respectueusement mais fortement qu'un représentant du Québec soit nommé comme membre de cet Office d'expansion économique de la région atlantique.

(Traduction)

M. L. R. Crouse (Queens-Lunenbourg): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de prendre la parole à l'occasion de l'étude de ce bill, qui révèle l'intérêt que le gouvernement conservateur actuel porte au bien-être futur des citoyens des provinces atlantiques.

Je ne doute pas que les gens des provinces Maritimes ont entendu avec plaisir le Gouverneur général lire ce qui suit, tiré du discours du trône.

Vous serez priés d'autoriser l'institution d'un office d'expansion atlantique qui sera appelé à donner son avis sur les mesures à prendre et les programmes à établir pour favoriser le développement économique de la région atlantique du Canada.

C'est là un problème qui préoccupe les gens des provinces Maritimes et les Canadiens en général depuis bon nombre d'années. L'ancien gouvernement libéral en a reconnu l'existence au cours des 22 années pendant lesquelles il a occupé le pouvoir; malheureusement, il n'a à peu près rien fait, sauf qu'il a institué une commission royale chargée

d'étudier les possibilités économiques du Canada et de faire rapport. Cette commission avait pour président l'honorable député de Davenport (M. Gordon). Je crois qu'il faudrait que toute personne des provinces Maritimes connaisse ses paroles. Je les ai déjà consignées au compte rendu. Cependant, certaines de ces paroles méritent d'être répétées, car elles sont la raison d'être même de l'Office d'expansion économique de la région atlantique. Il déclare:

Plus d'un dixième de la population du Canada, soit environ 1,750,000 personnes, vit dans les provinces de l'Atlantique.

Il continue en disant:

Toutefois, la moyenne du revenu de cette région est demeurée inférieure à celle des autres régions du pays. En 1926, par exemple, le revenu moyen par personne dans les trois provinces Maritimes s'établissait à 38 p. 100 au-dessous de la moyenne des six autres provinces... En 1955, le revenu moyen dans les provinces de l'Atlantique, y compris Terre-Neuve, se situait à 37 p. 100 au-dessous de la moyenne des six autres provinces.

Voilà des chiffres intéressants. Je souhaiterais que le représentant de Davenport porte un intérêt, plus que théorique, aux problèmes des Maritimes et qu'il soit présent aujourd'hui, car j'aimerais lui demander si ce n'était pas un gouvernement libéral qui était au pouvoir de 1939 à 1955 alors que le revenu dans les provinces de l'Atlantique s'établissait à 37 p. 100 au-dessous de la moyenne nationale. Quel remède le parti libéral y a-t-il apporté?

M. McGrath: Aucun!

M. Crouse: Voilà la réponse comme le dit mon honorable ami de Saint-Jean-Est. Une des raisons qui expliquent leur inaction c'est peut-être qu'à l'époque le représentant de Davenport était conseiller économique du gouvernement. Je poursuis la citation:

...il n'en est pas moins vrai que le niveau de vie dans les provinces de l'Atlantique est inférieur à celui du reste du Canada et qu'il est de l'intérêt de tous de réduire cette différence, si cela est possible. Nous ne prétendons pas qu'on puisse y arriver au moyen de mesures et de subventions spéciales. De telles mesures répugnent autant à ceux qui en bénéficient qu'à ceux qui doivent payer la note...

Si on constate que la région de l'Atlantique ne possède pas la gamme de ressources nécessaires pour assurer une hausse appréciable du niveau de vie, il faudrait aider généreusement ceux de ses habitants qui voudraient s'établir dans d'autres régions plus propices du pays.

Voilà une politique audacieuse et dynamique du parti libéral! C'est bien typique de l'attitude qu'il a adoptée à l'égard des provinces atlantiques durant les vingt-deux années qu'il a détenu le pouvoir. C'était une politique négative, une politique d'inaction ou de déplacement aux termes de laquelle les libéraux offraient aux gens de les expédier n'importe où, sans espoir de retour. Nous, des provinces atlantiques, n'avons pas suivi